



www.jda.ci

Journal d'Abidjan

L'hebdo

N° 164 du 1 au 7 août 2019

AGOA

ABIDJAN ACCUEILLE LE FORUM SUR SON AVENIR

PROBLÈMES RESPIRATOIRES CHEZ LES ENFANTS

LE NORD PLUS TOUCHÉ

BÉDIÉ - GBAGBO

UNE ALLIANCE DE CIRCONSTANCES ?



ALAIN RICHARD DONWAHI

« SAUVONS LES FORÊTS ET LES PLANTATIONS »

GRATUIT
Ne peut être vendu

La forêt ivoirienne a perdu près de 80% de son couvert. Un désastre écologique causé par l'agriculture légale, mais aussi illégale. Le ministre ivoirien des Eaux et forêts avance une stratégie ambitieuse, qui vise à la fois la protection du couvert forestier et des terres cultivables.



MTN Agriculture Le secret de ma réussite

Recevez des informations agricoles en temps réel sur votre téléphone

Vous êtes un agriculteur ou une coopérative agricole ? Vous souhaitez : connaître les prix du marché, savoir quels sont les meilleurs engrais et additifs pour vos cultures, être prévenu en cas de catastrophes écologiques ou climatiques ? MTN Agriculture est l'outil qu'il vous faut ! Grâce à de précieux conseils et astuces délivrés chaque jour sur votre mobile, votre activité n'aura jamais connu autant de succès. Faites des choix éclairés concernant vos cultures en vous appuyant sur des informations fiables livrées en temps réel et

vous pourrez enfin exploiter à 100% le potentiel de vos terres au fil des saisons, augmenter le rendement de vos cultures, vendre vos produits au meilleur prix. Souscrivez à MTN Agriculture dès maintenant et révolutionnez votre activité pour 249F/mois. Tapez *230*116# pour profiter de la rubrique «Agri Conseils» ou *230*124# pour la rubrique «Prix du marché».

Avec MTN Agriculture, la réussite vous tend les bras.

BUSINESS

MTNBusinessCI 21 00 00 00

ÉDITO

24 000 « dommages collatéraux »

Un break prévisible. Huit ans que les taux de réussite aux examens surfaient sur la vague de la conscience collective. Situation illustrée par les chiffres du baccalauréat : 20,25% d'admis en 2011 ; 25,22% en 2012 ; 33,62% en 2013 ; 36,23% en 2014 ; 39,66% en 2015 ; 42,38% en 2016 ; 44,97 % en 2017 et 46,09 % en 2018. Le taux de réussite au BEPC a suivi une courbe similaire depuis 2012, avec un record de 60,14% en 2018, qui faisait passer les détracteurs de la qualité de l'enseignement en Côte d'Ivoire pour des charlatans.

Mais les choses ont changé cette année. Si les Ivoiriens se sont consolés avec 84,48% de réussite au CEPE, en hausse, le fait est que les deux épreuves majeures ont échoué à garder le rythme. Un taux de 57,31% au BEPC, ce sont 2,83% de moins que 2018. Pour le baccalauréat, le gap est beaucoup plus important : 4,86% en moins pour un taux de réussite de 41,23%. Vu sous cet angle, le tableau paraît peu affligeant. Sauf qu'il s'agit de 12 718 élèves de plus recalés au bac et environ 11 779 au BEPC. Ces 24 000 malheureux sont ce que l'on appelle les « dommages collatéraux » dans le bras de fer qui aura opposé tout le long de l'année scolaire le gouvernement et les syndicats du secteur éducation / formation. Pour l'instant, il ne s'agit que d'un simple coup d'arrêt. Mais les Ivoiriens pourraient véritablement s'inquiéter si cette rupture venait à se confirmer en 2019 - 2020. Ce qui est patent aujourd'hui, c'est l'absence de remords de part et d'autre. Le manque de compassion pour ces 24 000 élèves qui ont échoué par la faute d'une conjoncture qu'ils n'ont ni souhaitée ni favorisée. Pendant que le rideau tombe définitivement sur cette année scolaire, il appartient à tous, parents, enseignants, autorités, de méditer ces faits.

RAPHAËL TANO

LE CHIFFRE

41,23%

Le taux de réussite du baccalauréat en Côte d'Ivoire session 2019, rendue publique, le lundi 29 juillet.

ILS ONT DIT...

« Ce Traité (Traité d'Amitié et de Coopération Côte d'Ivoire/Burkina) est devenu un véritable outil de développement au bénéfice de nos deux pays, grâce au lancement et à la réalisation de chantiers ambitieux. » **Amadou Gon Coulibaly**, premier ministre ivoirien, le lundi 29 juillet.

« Après mes discussions avec Boris Johnson, Premier ministre Britannique, derrière tout le bluff et la fanfaronnade, c'est un gouvernement qui est dangereux. » **Nicola Sturgeon**, Première ministre écossaise, le lundi 29 juillet.

« Nous devons avoir une position commune sur la paix sociale que nous recherchons. C'est ça le vrai mariage. » **Narcisse Ndiri**, porte-parole du PDCI, le 30 juillet.

UN JOUR UNE DATE

4 août 1983 : **Thomas Sankara** devient chef d'État de la Haute-Volta, actuel Burkina Faso après avoir renversé Jean-Baptiste Ouédraogo.



Egan Bernal est devenu le premier Colombien à remporter le Tour de France 2019 le 28 juillet.



Rupert Stadler ancien patron d'Audi a été renvoyé devant la justice le 30 juillet dans l'affaire des moteurs diesel truqués.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Au moins 28 personnes, essentiellement des femmes et des enfants, ont été tuées le mercredi 31 juillet dans l'ouest de l'Afghanistan, après l'explosion d'un autobus.

ALAIN DONWAHI: « SAUVONS LES FORÊTS ET LES PLANTATIONS »

La Côte d'Ivoire a perdu plus de 80% de son couvert forestier. Un désastre écologique causé en grande partie par l'agriculture extensive. Le ministre ivoirien des Eaux et forêts avance une stratégie ambitieuse, qui vise à la fois la protection du couvert forestier et des terres cultivables. Une stratégie dont la mise en œuvre nécessitera plus de 600 milliards de francs CFA sur une période de 10 ans, pour une superficie totale à reboiser estimée à environ 4 630 000 ha à l'horizon 2045. Pour y arriver, les chantiers s'annoncent difficiles, mais pas impossibles. Le Ministre Alain-Richard DONWAHI explique dans cette interview comment il va s'employer à atteindre ces objectifs.

OUAKALITIO OUATTARA

JDA : La Côte d'Ivoire s'est engagée à reconstituer le couvert forestier à hauteur de 20% du territoire national. Qu'est-ce qui est fait pour atteindre cet objectif ?

Alain-Richard DONWAHI : Pour permettre d'atteindre l'objectif de la reconstitution du couvert forestier à hauteur de 20% du territoire national au cours des 30 prochaines années, l'État a mis en place un cadre légal et institutionnel novateur, adapté aux nouvelles exigences de gestion durable des forêts. La gestion forestière est désormais envisagée dans une approche multi acteurs, holistique et réaliste. En effet, la question du devenir des forêts de notre pays met en avant les efforts qui devront être fournis par l'ensemble des acteurs que sont l'État, les collectivités territoriales, le secteur privé, la société civile, les populations et les partenaires techniques et financiers, en matière de reconstitution et de préservation des forêts. Dans cette perspective, une attention particulière est accordée à l'investissement privé et au partenariat public - privé, car la mise en œuvre de cette politique ambitieuse de reforestation nécessite la mobilisation d'importants moyens financiers, qui ne sont pas toujours disponibles au niveau du seul État.

Dans la même optique, la politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts adoptée par le gouvernement en mai 2018 s'inscrit dans une vision globale, in-

tégrant l'ensemble des actions et stratégies de développement des autres secteurs d'activités. Elle est empreinte de réalisme, elle prend en compte les activités agricoles dans les forêts classées fortement dégradées. C'est ce que nous appelons l'agro-forêt.

JDA : Quelles sont ambitions du gouvernement pour le reboisement ?

Alain-Richard DONWAHI : La superficie totale reboisée dans le cadre des différentes initiatives depuis 1926 est estimée à environ 400 000 hectares. Ce bilan est largement en deçà des objectifs visés, eu égard au rythme annuel de déforestation, estimé en moyenne à environ 200 000 hectares. Prenant la pleine mesure de la situation, deux actes majeurs ont été posés, à savoir l'adoption en mai 2018 par le gouvernement de la politique ambitieuse mais réaliste de Préservation, de réhabilitation et d'Extension des Forêts déjà citée, dont la stratégie de mise en œuvre s'articule principalement autour de la reconstitution des forêts. Et ensuite l'adoption en juillet 2019 par l'Assemblée nationale du nouveau Code forestier. En effet, pour atteindre un taux de couverture forestière d'au moins 20% du territoire national, soit 6 449 260 hectares, il faudrait ramener la déforestation dans les proportions de 50 000 ha par an et reconquérir parallèlement 4 628 114 ha de couvert forestier à l'horizon 2045. Pour atteindre cet objectif, les ac-



Le ministre Alain Richard Donwahi déterminé à réussir son approche.

tivités du gouvernement sont diverses. Il s'agit dans un premier temps du reboisement de plus de trois millions d'hectares (3 170 918 ha) dans les forêts classées, au titre des Concessions agroforestières d'aménagement durable (CAFAD), des conventions de partenariat public - privé et d'autres initiatives. Il faut ajouter à cela le reboisement de plus d'un million d'hectares (1 457 196 ha) dans le domaine rural, au titre de l'agroforesterie, de la mise en défens, de la foresterie privée et communautaire et de la foresterie urbaine et périurbaine.

JDA : Quelles sont les innovations du nouveau Code forestier ?

Alain-Richard DONWAHI : Plu-

sieurs dispositions du nouveau Code forestier contribueront à inverser la tendance en matière de déforestation. L'on peut citer, entre autres, le mécanisme de partage des bénéfices issus de la constitution de puits de carbone et de la mise en œuvre des politiques et des stratégies forestières nationales, de même que la bonne gouvernance en matière forestière, notamment par la mise en œuvre de la vérification de la légalité de la gestion des forêts et de la traçabilité des produits forestiers, ainsi que des produits agricoles, issus des agro-forêts.

Nous pouvons parler également de l'Observation Indépendante qui va être exercée par des entités extérieures aux administrations chargées de la gestion

des forêts, dans le respect de la réglementation en vigueur. Désormais, la propriété d'une forêt naturelle ou d'un arbre naturel revient au propriétaire de la terre sur laquelle ils sont situés. La propriété d'une forêt créée ou d'un arbre planté revient au propriétaire foncier ou à la personne qui l'a créée ou plantée, en vertu d'une convention avec ledit propriétaire. Le fait que tout projet ou toute activité susceptible d'entraîner le déboisement d'une partie des forêts du domaine forestier national soit soumis à une autorisation ou déclaration préalable et le fait que l'État encourage toutes les initiatives prises par les privés, les communautés, les collectivités et les populations en matière de reconstitution et de création

de forêts sont des avancées notables. Enfin, le Code forestier prévoit l'enregistrement obligatoire de toutes les surfaces de terre à vocation forestière et l'obligation pour l'administration forestière d'assister toute personne désirant valoriser ou aménager sa forêt.

JDA : Comment préserver dans un tel contexte les intérêts des agriculteurs, y compris ceux qui sont illégalement installés dans les forêts classées dégradées ?

Alain-Richard DONWAHI : La politique de Préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts prévoit une catégorisation des forêts classées, selon le taux de couverture forestière,

afin de mettre en œuvre une gestion différenciée de celles-ci. C'est dans ce cadre que, de façon spécifique, pour les forêts classées dont le taux de dégradation de la couverture forestière est supérieur à 75%, la politique prévoit de créer des agro-forêts. Il s'agit donc toujours de forêts classées et elles le demeureront. L'introduction du concept « d'agro-forêt » dans la politique nationale vise d'une part à concilier la foresterie et l'agriculture, et, d'autre part, à protéger et à étendre le patrimoine forestier résiduel. La mise en commun de la foresterie avec l'agriculture renforcera la maîtrise de la déforestation et contribuera à encadrer les cultures en forêt. Les chefs d'exploitations agricoles occupant des portions des agro-forêts seront recensés, identifiés et réinstallés sur des espaces dédiés et aménagés (20% de chaque agro-forêt), à travers un processus de remembrement. Dans ces espaces aménagés seront pratiquées l'agriculture intensive et l'agroforesterie. La gestion des agro-forêts sera assurée par le privé, dans le cadre de conventions de concession, avec pour mission, d'une part, d'encadrer les producteurs sur la plateforme aménagée et, d'autre part, de procéder au reboisement des 80% d'espaces restants des agro-forêts. L'objectif étant de maîtriser la superficie occupée en forêt classée par les populations ainsi recasées sur la plateforme et de recouvrir dans les autres zones (80%), la couverture forestière à 100%, au terme des conventions de concessions agro-industrielles.

JDA : Qu'est-il fait pour inciter les industriels du bois (propriétaires de scieries, par exemple) à approvisionner le marché en bois légal et en même temps pour lutter efficacement contre le sciage clandestin, qui fait perdre à l'État 21 milliards chaque année ?

Alain-Richard DONWAHI : Des actions de lutte ont été menées sur tout le territoire national par la BSSI, qui est une nouvelle unité d'intervention, équipée et entraînée à faire face à ce genre de fléau. Depuis son opérationnalisation, en février 2019, elle a, à travers une opération dénommée « Araignée », porté des coups fatals aux animateurs de cette filière clandestine, avec la saisie de plus de 45 000 m³ de bois, 40 000 planches et 17 000 chevrons d'essences diverses, pour une valeur de plus de 200 millions de francs CFA. Sans oublier la saisie des véhicules et tronçonneuses utilisés par les clandestins. Les effets se font sentir notamment au niveau des industriels, dont les carnets de commande ont commencé à gonfler.

JDA : La Côte d'Ivoire est également en train de se doter d'un Programme national d'amélioration de la gouvernance forestière (PNAGF - CI). Ce document prévoit notamment l'institution d'un indice de gouvernance forestière, pour évaluer la gouvernance dans ce secteur. Quand démarreront les premières évaluations ?

Alain-Richard DONWAHI : L'Indice de gouvernance du

Ministère des Eaux et forêts est un outil d'évaluation des performances du ministère en transparence, intégrité, redevabilité et éthique. Cet outil, qui permettra d'apprécier tous les 2 ans l'état de la gouvernance du secteur des Eaux et forêts, sera documenté de façon indépendante par un organisme spécialisé en notation stratégique. Contrairement à ce qui se fait en général, le Ministère des Eaux et forêts ne fera pas d'autoévaluation mais se fera noter pour garantir la crédibilité de l'indice produit. Les premières notations seront disponibles en 2020. De la première notation découlera un plan d'actions d'ajustement de la gouvernance forestière, qui proposera la mise en œuvre de mesures correctives des dysfonctionnements constatés, en vue de relever dans les prochaines notations, la note attribuée initialement.

JDA : Comment progresse



l'Accord de partenariat volontaire (APV FLEGT) en négociation entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne, qui doit permettre de lutter contre l'exploitation du bois illégal ?

Alain-Richard DONWAHI : La Côte d'Ivoire s'est engagée en 2013 dans les négociations d'un Accord de partenariat volontaire pour l'application des réglementations forestières, gouvernance et échanges Commerciaux (APV - FLEGT) avec l'Union européenne, dans le but de lutter contre l'exploitation illégale du bois et le commerce associé et d'améliorer la gouvernance de son secteur forestier.

Pour conduire ces négociations, un Comité technique de négociation a été mis en

place en juillet 2013. Ce comité s'appuie sur une plateforme multi-acteurs de consultation composée de 4 collèges : celui de l'Administration, le collège du Secteur privé, le collège de la Société civile et le collège de la Chefferie traditionnelle. Depuis le début des négociations de l'APV, il est à noter la tenue de plusieurs sessions techniques et de 2 sessions formelles de négociations, qui ont permis d'adopter le champ d'application de l'accord et d'ébaucher ses annexes relatives à la grille de légalité, au système de vérification de la légalité et de la traçabilité du bois et aux informations à rendre publiques.

JDA : Cet accord était initialement prévu pour être signé en décembre 2017. Pourquoi a-

t-il pris du retard et quelle est la nouvelle échéance pour sa signature ?

Alain-Richard DONWAHI : En raison des différentes réformes (processus d'élaboration d'une nouvelle politique forestière et des réformes juridiques associées) engagées dans le secteur forestier depuis le début des négociations, le processus n'a pas pu être conduit à son terme dans le délai initialement prévu (fin 2017, révisé à fin 2018). Ainsi, le gouvernement de Côte d'Ivoire et l'UE ont réalisé, d'avril 2018 à février 2019, une revue conjointe du processus APV - FLEGT, en vue de mieux cadrer les interventions et les orientations dans le secteur forestier. À l'issue de cette revue conjointe, il s'agit désormais pour les deux parties d'élaborer une nouvelle

feuille de route pour la poursuite et la conclusion des négociations de l'APV, en tenant compte du calendrier des réformes juridiques en cours (Prise des textes d'application du nouveau Code forestier). L'élaboration de la nouvelle feuille de route des négociations formelles, dont la mise en œuvre ne devra pas excéder 3 ans, est en cours. L'APV permettra de renforcer les mesures nationales de transparence, de gouvernance, de réformes du secteur (Comme la mise en place d'un Système de vérification de la légalité (SVL)), etc., qui garantissent que tout produit bois figurant dans l'accord respecte les dispositions légales et réglementaires en vigueur en Côte d'Ivoire. Cela concerne les bois vendus sur le marché national et ceux destinés à l'exportation, qui devront être accompagnés d'autorisations FLEGT vérifiées aux frontières de l'UE.

JDA : Cela nécessite d'énormes moyens financiers pour un département ministériel pourtant moins nantis...

Alain-Richard Donwahi : C'est beaucoup de moyens et nous parlons de 616 milliards de FCFA. C'est l'évaluation que nous avons faite de la mise en œuvre de notre politique sur une période de 10 ans. On doit donc mobiliser en moyenne 60 milliards de FCFA chaque année. Et c'est évident que le budget qui est accordé au ministère des eaux et forêts ne nous permettra pas de mettre entièrement cette politique en œuvre.

Mais l'Etat a quand même pris les devants en mettant la main à la poche. Et ce, depuis l'année dernière en permettant à notre département d'avoir un minimum d'équipements pour que nos collaborateurs puissent faire leur travail. La somme de 4 milliards de FCFA a été dégagée par le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, l'année dernière. Elle nous a permis d'équiper toutes nos structures décentralisées afin de permettre une plus grande mobilité de nos agents. Mais nous comptons aussi sur le secteur privé, l'innovation apportée par notre stratégie est l'introduction d'un partenariat du service privé dans la reforestation. ■



MTN PERFECTIS

Des forfaits parfaits pour mon entreprise

- ✓ Des Bonus VOIX et SMS pour des communications continues
- ✓ Des Bonus Data pour rester toujours connecté
- ✓ Des appels gratuits
- ✓ 1 téléphone offert et renouvelable chaque année

Et encore plus d'avantages à découvrir en appelant notre Service Clients.

www.mtnbusiness.ci @ businesssales.ci@mtn.com MTNBusinessCI 21 00 00 00

MTN

BUSINESS

Vous avez
le Pouvoir de réussir

BÉDIÉ - GBAGBO : UNE ALLIANCE DE CIRCONSTANCES ?

Longtemps attendue par leurs partisans, la rencontre entre Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié s'est tenue le lundi 29 juillet à Bruxelles. Après plusieurs échecs, l'opposition a-t-elle enfin une alliance ?

OUAKALTI OUARTARA



Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo ne sont pas encore prêts pour une alliance.

Opposés depuis 2000, Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo se vouaient mutuellement une certaine animosité, qui ne présageait pas de retrouvailles chaleureuses. Mais le divorce

à-vis de l'autre, ils sont désormais dans la même posture d'opposants, avec le même objectif : détrôner le RHDP.

Cheval et cavalier ? De source proche de la rencontre,

Gbagbo estime qu'il est encore trop tôt et prématuré de travailler à une alliance politique et électorale avec le PDCI.

entre Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara et la libération de Laurent Gbagbo ont changé la donne. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Si les deux hommes gardent une certaine méfiance l'un vis-

Laurent Gbagbo, qui a repris en main le Front populaire ivoirien (FPI), aurait donné son accord pour une « alliance de circonstances » avec le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) pour faire pression sur

le pouvoir d'Abidjan. Même s'il estime qu'il est encore « trop tôt et prématuré » de travailler à une alliance politique et électorale en vue de 2020, il est convaincu que ce regroupement, qui n'est pas du goût du RHDP, peut faire « douter ce parti ». Notre source poursuit en indiquant que Laurent Gbagbo espère être « totalement » libre d'ici 2020 et pense avoir une « carte à jouer pour peser sur l'élection présidentielle de 2020 ». Mais Henri Konan Bédié, qui fait du retour du PDCI au pouvoir en 2020 une condition non négociable, a toujours plusieurs tours dans son chapeau. « Toute alliance qui n'ira pas dans ce sens sera rejetée », dit-on dans son entourage. En attendant, il maintient des liens étroits avec Guillaume Soro afin d'avoir une pièce de rechange.

Isolés Ce rapprochement ne fait pas des vagues que chez l'adversaire RHDP. Pascal Affi N'Guessan, qui a œuvré pour la dissension entre les présidents Ouattara et Bédié, se sent floué et trahi. Déjà isolés, Simone Ehiwet Gbagbo et ses proches n'apprécient guère l'ascendant de Nady Bamba (seconde épouse de Gbagbo) dans la gestion des affaires du FPI à leur détriment. Résiliante, Simone n'a pas encore rangé son projet de candidature pour 2020, ni son envie de revanche comme candidate si Gbagbo ne rentre pas avant l'élection présidentielle, selon l'un de ses proches. ■

CEI Youssouf Bakayoko, stop ou encore ?

Président de la Commission électorale indépendante (CEI) depuis bientôt dix ans, Youssouf Bakayoko pourrait ne pas être inquiété par la recomposition de l'organe électoral. Il sera, selon certaines sources, reconduit à ce poste au cas où le RHDP décide d'en faire son représentant. Un tel schéma constitue, selon l'opposition, une mainmise du gouvernement et

du RHDP sur l'arbitre du jeu électoral, longtemps décrié. Youssouf Bakayoko, 75 ans, est récusé par l'opposition, qui milite pour son éviction de la commission avant l'élection présidentielle de 2020. Remettant en cause la composition actuelle, adoptée par les parlementaires en commission, une partie d'entre elle, notamment le PDCI, appelle à une reprise des discussions entre

le gouvernement et les partis politiques. La société civile, quant à elle, milite pour une « réforme profonde, avec une prédominance de la société civile » dans l'organe électoral. Mais avec l'adoption par les parlementaires du projet de loi proposé par le gouvernement, la messe semble dite. En dehors de la recomposition, les débats n'ont pas concerné la réforme et cela irrite plus

EN BREF

RHDP : LA DIRECTION EXÉCUTIVE ACCÉLÈRE

Après sa première réunion le mercredi 24 juillet dernier, la direction exécutive du RHDP multiplie les rencontres avec les différentes instances de ce parti. Après un séminaire avec les directions régionales les 29 et 30 juillet, un séminaire sera organisé à l'attention des différents membres de la direction exécutive du RHDP. Sauf changement de calendrier, ce rendez-vous est prévu les vendredi 2 et samedi 3 août à Grand Bassam. Ce sera une occasion pour son premier responsable, Adama Bictogo de partager avec les membres de son bureau, sa vision sur les missions qui les attendent.

PARIS : GUILLAUME SORO VEUT « CRUSHER »

L'ex président du parlement ivoirien à Paris depuis quelques jours s'appête à lancer un « crush party » à Paris-Bercy. L'évènement politique est prévu le 10 août et devrait permettre à Guillaume Soro de tester sa cote de popularité au sein de la diaspora ivoirienne. Un évènement semblable avait été organisé à Abidjan courant 2018 et lui avait permis d'échanger avec des internautes qui lui sont proches. Une centaine de personnes devrait être présente à cette cérémonie où Guillaume Soro, comme à son habitude en profitera pour lancer un message.

d'un opposant qui s'attendait à un changement radical. Pour le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, les débats de fond ne relèvent pas des partis politiques et de la société civile. En attendant le vote en plénière par les députés du projet de loi, l'incertitude plane encore sur la participation ou non de l'opposition à la nouvelle CEI, qui sera mise en place avant la fin du premier semestre 2020. ■

OUAKALTI OUARTARA



ALI BADRA KONATÉ

L'homme des « Nouvelles énergies »

De l'énergie, Ali Konaté en a revendre. Parcourant presque tout le pays pour installer son mouvement politique, il veut compter parmi les nouveaux visages de la politique ivoirienne et met les bouchées doubles.

OUAKALTI OUARTARA

Le plus difficile n'était sûrement la création du mouvement des Libéraux pour le développement - Nouvelles énergies (LRD - Nouvelles énergies). Le plus ardu réside dans son implantation et dans la capacité à faire de ce mouvement politique, proche du RHDP, un instrument incontournable. Du moins, c'est ce que vise son fondateur, Ali Konaté. Pour y arriver, plus de temps à perdre dans la capitale économique, Abidjan. Car pour réussir il faut arpenter villes et villages de l'intérieur. À date, le LRD est présent dans 30 régions et districts et au Mali, Niger, Guinée, France, Angleterre, USA et Canada.

Nouvelles énergies Pour le fondateur des LRD - Nouvelles énergies, l'heure n'est plus à la tergiversation. Son dernier voyage, à Niamey au Niger (mi-juillet), où il a marqué le coup à travers plusieurs conférences et « rencontres fructueuses » avec les hommes politiques de ce pays et la diaspora ivoirienne, semble lui avoir donné un peu plus de vigueur dans sa démarche. Une expérience dont il veut se saisir pour accentuer l'implantation de son mouvement et tisser plus de relations, tant au niveau national qu'international. « Nous avons parlé de la vision panafricaine des Présidents Houphouët-Boigny et Alassane Ouattara, scrutée dans le pragmatisme et le réalisme, qui permet le développement prodigieux de notre pays », explique-t-il. Mouvement des Assanistes, le LRD considère déjà le RHDP comme l'héritage politique de paix et de stabilité que son « Guide et boussole Alassane Ouattara veut laisser à la nouvelle génération ».

Aller partout Ali Konaté, 44 ans, parcourt depuis peu tout le pays pour des échanges avec les populations. Ex Vice-président du Conseil régional du Lôh Djiboua (Divo) et associé Président du Conseil de gestion de Sinta entreprises group, spécialisé dans la construction, les services immobiliers, le BTP, etc., il se dit disponible pour mener à bien et à terme ses activités politiques au niveau national. De Divo à Bondoukou, en passant par Korhogo ou encore Bouaké, San Pedro, Daloa, Man, LRD poursuit son implantation à l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Objectif, principal : apporter du neuf dans un espace politique dominé par trois grands partis politiques (RHDP, PDCI, FPI) qui écrasent les autres. Ali Konaté ne veut pas, à l'image des mouvements de soutien déjà actifs, faire du « remplissage d'espace », mais participer et contribuer au débat politique national, tant au niveau des instances qu'au sein des populations, qui parfois manquent d'interlocuteurs. « Le peuple a besoin de parler et veut des espaces pour le faire. Nous lui donnons cette opportunité », clame-t-il. ■

Journal d'Abidjan
L'hebdo
Tous les jeudis

Les Minutes Business
Pour mon entreprise, je ne vois aucune limite

RECONFIGURATION POLITIQUE ?

LES RAISONS DE LA COLÈRE

1^{er} HEBDO GRATUIT
EN LIBRE-SERVICE

DISPONIBLE À ABIDJAN :

DANS LES MEILLEURS RESTAURANTS

- LA CROISSETTE
- CHEZ GEORGES
- LE GRAND LARGE
- 37°2
- ABOUSSOUAN
- CASE D'EBENE
- HIPPOPOTAMUS
- ETC.

COLPORTAGE À L'ENTRÉE DES GRANDS CENTRES COMMERCIAUX

- CAP SUD
- PLAYCE
- CAP NORD
- PRIMA
- SOCOCE
- LEADER PRICE RIVIERA GOLF
- HAYAT 2-PLATEAUX

DANS LES PLUS GRANDES CLINIQUES

- PISAM
- GROUPE MEDICAL DU PLATEAU
- POLYCLINIQUE DE L'INDENIE
- POLYCLINIQUE DES 2 PLATEAUX
- ETC.

DANS LES GRANDS HÔTELS

- SOFITEL HÔTEL IVOIRE
- RADISSON BLU
- GOLF HOTEL
- IVOTEL
- ETC.

TEL : 22 01 99 99

AGOA : ABIDJAN ACCUEILLE LE FORUM SUR SON AVENIR

Le forum de la Loi sur la croissance et les perspectives économiques en Afrique (AGOA) se tiendra à Abidjan du 4 au 6 août 2019. Thème principal : « L'AGOA et l'avenir : élaborer un nouveau paradigme commercial pour orienter le commerce et les investissements entre les États-Unis et l'Afrique ».

OUAKALITIO OUATTARA

C'est ce débat que les experts américains et africains mèneront du 4 au 6 août prochains. Il sera l'occasion d'examiner comment les pays peuvent maximiser les avantages de l'AGOA, dans un paysage économique en rapide évolution, et de quelle manière ils peuvent approfondir leurs liens en matière de commerce et d'investissement, parallèlement à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Des représentants du secteur privé, de la société civile et du Programme de l'entrepreneuriat féminin en Afrique (AWEF) participeront aux activités. Échanges en hausse Les échanges bilatéraux combinés entre les États-Unis et les pays d'Afrique subsahar



Les USA espèrent renforcer leur présence en Afrique.

rienne (ASS) éligibles à l'AGOA ont doublé entre 2001 et 2014. Des flux commerciaux records ont été enregistrés en 2008, d'une valeur de près de 100 milliards de dollars (plus de 58

Échanges Afrique - USA 2008 : plus de 58 848 milliards de FCFA
Bénéficiaires : 39 pays africains.

848 milliards de francs CFA). La crise financière mondiale a par la suite entraîné une contraction importante des exportations de l'Afrique subsaharienne à destination des États-Unis, bien que la période écoulée depuis lors ait été caractérisée par une reprise

progressive des flux, avant de se replier à nouveau après 2011. Les échanges bilatéraux totaux (AGOA et non-AGOA) entre les pays d'Afrique subsaharienne et les États-Unis ont considérablement augmenté depuis la création de l'AGOA. Les exportations de marchandises africaines vers les États-Unis dépassent de loin les importations en provenance des États-Unis, ce qui se traduit par une balance commerciale en faveur des pays africains. Toutefois, l'excédent commercial des pays bénéficiaires de

l'AGOA a diminué, principalement en raison de la baisse des prix du pétrole et des volumes d'exportation dans ce secteur, qui représente l'essentiel des exportations africaines vers les États-Unis. Le commerce combiné de marchandises dans les deux sens en 2015 était évalué à 36 milliards de dollars (plus de 21 185 milliards de francs CFA). Le Nigéria est le principal exportateur de l'Afrique subsaharienne en valeur. Il représente 32% des exportations combinées vers les États-Unis sur la base des exportations de tous les bénéficiaires de l'AGOA. 39 pays africains bénéficient actuellement du statut privilégié de l'AGOA. ■

EN BREF

LES USA LORGNENT LES MARCHÉS ALIMENTAIRES D'AFRIQUE DE L'OUEST

Dans le cadre de l'initiative Prosper Africa, le Département américain de l'Agriculture (USDA) entamera une mission commerciale en Afrique de l'Ouest du 28 au 31 octobre. Une mission qui a pour objectif d'ouvrir de nouvelles opportunités d'exportation dans plusieurs pays dont le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Sénégal et la Gambie. Ces pays ont été choisis car leur forte croissance économique est à l'origine d'une demande soutenue pour des biens importés et des produits agricoles.

DÉBUT EN OCTOBRE DU PREMIER PROGRAMME INTERNATIONAL DE GESTION DU PÉTROLE

Engagée envers le développement de compétences et de capacités locales solides tout au long de la chaîne de valeur énergétique de l'Afrique, la Chambre africaine de l'énergie collabore avec l'Institut du développement du pétrole de l'Université d'Austin, au Texas, pour introduire son programme complet de formation international au Cap du 14 au 25 octobre 2019. Ce programme international de gestion du pétrole (IPMP) est une référence de l'industrie et a été spécialement conçu pour les dirigeants de compagnies pétrolières internationales. ■

Investissements La Côte d'Ivoire première au Sénégal

La Côte d'Ivoire est arrivée en tête et se positionne comme le premier fournisseur d'investissements productifs étrangers au Sénégal au cours du premier trimestre de l'année 2019. Selon l'Agence nationale sénégalaise des statistiques et de la démographie (ANSD), au niveau des investisseurs étrangers, la Côte d'Ivoire a fait sur ce 1er trimestre une percée remarquable, prenant la première place d'investis-

seur étranger avec 10,6% des investissements réalisés. D'après un rapport de cette institution, la Côte d'Ivoire a investi environ 13,51 milliards de francs CFA dans l'économie sénégalaise au cours du premier trimestre 2019. Devançant ainsi la Suisse (2ème) avec 8,8 milliards de francs CFA d'investissement dans la production agricole, la Suède (3ème), avec également 8,8 milliards de francs CFA dans la produc-

tion agricole et les prestations de services agricoles, la Mauritanie, avec 1,6 milliard dans la transformation de céréales locales, ou encore la France avec plusieurs projets, dont 149 millions de francs CFA dans la production de concentré de tomates, 93,7 millions dans la production d'eau minérale et de jus de fruits et 5 millions dans la production d'eau filtrée et de jus de fruits. La majeure partie des investis-

sements ivoiriens au Sénégal a été captée par le secteur secondaire. Ainsi, 12,9 milliards de francs CFA ont été injectés dans la construction d'une huilerie et 580 millions dans la réalisation de deux projets dans l'industrie d'emballage, tandis que 28,4 millions de francs CFA ont permis de mettre en place un projet portant sur l'imagerie médicale. ■

MARIE-BRIGITTE KOMONDI

Mohamed Diaby Promouvoir l'agro-alimentaire au-delà des frontières

Zatwa Impex est une petite entreprise spécialisée dans l'exportation de fruits et légumes. Depuis peu, elle est entrée dans la transformation des matières agricoles. Son premier responsable, Mohamed Diaby, entend valoriser la culture ivoirienne à travers les produits locaux.

MARIE-BRIGITTE KOMONDI

Reconstituée en novembre 2017, le principal produit de Zatwa était, jusqu'à fin 2018, l'exportation de la noix de coco. Puis elle a réorienté sa stratégie vers la transformation et les produits dérivés du manioc : attiéké, placali, feuilles, farines, etc., avec des plates-formes à l'international et sur le marché local. « L'attiéké est un produit que les Ivoiriens connaissent, mais il n'avait pas encore été présenté et conditionné de cette façon », déclare Mohamed Diaby, titulaire d'un MBA en commerce international et d'un Master en finance de marché de champs et risques. Après son séjour à Londres, courant 2012 - 2013, il a été confronté à un dilemme. Celui de rentrer dans un système et d'avancer à pas de caméléon ou de répliquer ce qu'il avait appris. Passionné

de marchés financiers, le jeune entrepreneur finit par opter pour cela. « Tout cela n'aurait pas été faisable s'il n'avait pas eu un mental d'acier et su s'entourer de gens bien » pour transmettre ses connaissances.

Qualité et hygiène Constituée de 7 personnes, Zatwa travaille avec des importateurs, surtout pour la noix de coco, produit d'exportation typique. Un conteneur contient entre 40 et 50 000 noix de coco sélectionnées, traitées, mises en palettes puis conditionnées une à une par une dizaine de dames spécialisées dans le calibrage et la mise en sachet. Il coûte 12 millions. L'attiéké, le placali et les autres produits sont localement commercialisés depuis quatre semaines et souvent expédiés dans la sous-région. « L'unité de 500 grammes coûte 350 francs



xxxxxxx

contre 225 pour le placali ». Aujourd'hui, Zatwa compte une cinquantaine de clients et 500 employés, majoritairement des femmes, pour l'attiéké. Pour

que le manioc soit bien traité, de la broyeuse au produit fini mis en sachet, Zatwa emploie 40 dames ou plus, selon les commandes. ■

REGIE DE COMMUNICATION DIGITALE

le Digital évolue, Nous aussi...

Publicité en ligne
Création graphique
Articles sponsorisés

Publi reportage
Communiqué
Campagne Multicanal

News, Actualités
Appel d'offres
Vidéos

Cocody - Rue Lycée Technique - 198 Logements, Immeuble N° 2, 1er étage, Appt 887
Téléphone : + 225 22 44 44 48 | 17 BP 421 Abidjan 17 - Côte d'Ivoire | E-mail : ci@educarriere.net



PROBLÈMES RESPIRATOIRES : LE NORD PLUS TOUCHÉ

Dans cet entretien, Aboubacar Sylla, kinésithérapeute spécialisé dans les soins d'urgence, attire l'attention des parents sur les problèmes respiratoires des enfants.

RAPHAËL TANO



Aboubacar Sylla, invite les parents à plus d'attention.

Comment reconnaître les problèmes respiratoires chez les enfants ?

Dès qu'un enfant a le nez qui coule, c'est un problème respiratoire. Quand il tousse, c'est un problème respiratoire aigu, lorsqu'il a des difficultés à respirer, c'est une infection respiratoire... Parmi ces cas, un certain nombre vont basculer d'une infection respiratoire simple à une infection respiratoire grave. Tout simplement parce qu'ils n'ont pas été traités. En cas d'infection respiratoire grave, le pronostic vital de l'enfant est engagé. Nous essayons d'éviter ces situations. Au-delà du fait qu'elles soient mortelles, les infections respiratoires sont facilement soignables. Ce qui veut

dire qu'il y a des négligences de la part de certains parents. **À quel moment faut-il conduire l'enfant à l'hôpital ?**

Quand il décompense. Pour cela, il y a certains signes à rechercher : une respiration rapide, une température élevée, une perte d'appétit. Un enfant

Au-delà du fait qu'elles soient mortelles, les infections respiratoires sont facilement soignables.

qui tousse, mais court, joue et mange bien, il n'y a pas d'inquiétudes à avoir, parce que son système immunitaire fonctionne. Quand son nez coule, lavez-le avec du sérum physiologique acheté à la pharmacie. Évitez surtout qu'il ait des infections au niveau de la muqueuse et que

cela tombe dans les bronches.

Comment peut-on expliquer ces infections ?

Ces infections sont dues à des pathogènes dans l'air. En tant qu'adultes, nous sommes exposés aux mêmes, mais, de 0 à 5 ans, le système immunitaire n'est pas encore mature. L'enfant est plus vulnérable et comme les enfants jouent beaucoup ensemble, ils sont plus exposés.

Y a-t-il des zones en Côte d'Ivoire qui sont plus touchées que d'autres ?

Oui. L'une des régions les plus touchées, c'est le Grand Nord : Korhogo, Odienné, Ferké, Ouangolo. Surtout pendant l'harmattan. L'air est chargé de poussière et dans la poussière, il y a des bactéries. Des pathologies comme la rhinopharyngite, la sinusite, la méningite, se répandent facilement. La porte d'entrée, c'est le nez. Dans le Nord, les nuits sont fraîches pendant l'harmattan. Le plus

souvent on allume un grand feu pour se réchauffer, ce qui crée des particules toxiques. Et les enfants sont les plus exposés. Au Sud, pendant la saison des pluies, les précipitations amènent de la fraîcheur et les enfants attrapent des infections respiratoires aussi. ■

EN BREF

ACCÈS À L'INFORMATION PUBLIQUE : LES ONG MÈNENT UN PLAIDOYER AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Une coalition d'Ong militant pour les droits de l'homme, menant un plaidoyer auprès des administrations pour promouvoir la loi portant accès à l'information publique, a rencontré mardi à Abidjan, le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, pour échanger sur la question. La cheffe de délégation, Mme Nontihès Koné, d'Action pour la protection des droits humains (APDH), a relevé que cette loi restait encore méconnue, après six années. Elle a indiqué que le droit d'accès à l'information d'intérêt public est un droit universel, consacré en Côte d'Ivoire depuis 2013.

TRAITE DES PERSONNES EN CÔTE D'IVOIRE : LES PLAINTES JUDICIAIRES EN BAISSÉ

Les plaintes judiciaires dans le domaine de la traite des personnes ont baissé en Côte d'Ivoire passant de 308 plaintes en 2017 à 191 en 2018, selon le capitaine Jérôme N'Goran Djè de la sous-direction de la lutte contre la traite des enfants et la délinquance juvénile de la direction de la police criminelle, qui présentait mardi 30 juillet, les statistiques des activités sur la traite des personnes en Côte d'Ivoire à la faveur de la journée mondiale contre la traite des êtres humains célébrée chaque année le 30 juillet. Selon lui, 191 plaintes ont été enregistrées en 2018 avec 87 cas traités et 79 personnes déferées. En 2017, par contre, souligne-t-il, 308 plaintes portant sur des cas de traite des êtres humains avaient été enregistrées dans le pays avec 107 cas traités et 37 personnes déferées. ■

TUNISIE: LE 15 SEPTEMBRE CONFIRMÉE POUR LA PRÉSIDENTIELLE

L'Instance chargée des élections en Tunisie a confirmé la date de 15 septembre pour la présidentielle anticipée, rejetant ainsi des appels de partis politiques à repousser cette date annoncée dans la foulée du décès du président Béji Caïd Essebsi.

OUAKALTO OUATTARA



La course à la succession de Mohamed Beji Caïd Essebsi est ouverte.

Le bureau de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) a décidé la date de 15 septembre pour le scrutin présidentiel a annoncé mardi soir à la presse son président Nabil Baffoun, à l'issue de consultations avec les partis politiques. Selon le calendrier électoral décidé par l'ISIE, les candidatures doivent être déposées entre le 2 et 9 août, la campagne électorale aura lieu du 2 au 13 septembre et les résultats préliminaires seront annoncés le 17 septembre. La date du deuxième tour de la présidentielle n'a pas été décidée, mais elle ne doit pas dépasser le 3 novembre, a ajouté Nabil

Baffoun. Il s'agit de la deuxième élection présidentielle au suffrage universel direct depuis la révolution de 2011. Initialement prévu le 17 novembre 2019, le scrutin est avancé en raison de la mort du président sortant, Béji Caïd Essebsi, en juillet 2019.

Lors d'une réunion mardi entre les membres de l'ISIE et des représentants des partis politiques et de la société civile, certains ont demandé de repousser la présidentielle anticipée, pour l'organiser en même temps que le premier tour des législatives en octobre. Aucun changement n'est prévu quant à la date des législatives

programmées pour le 6 octobre.

Rajeunissement Un total de 7 081 307 sont inscrits sur les listes électorales grâce à une importante campagne qui permet l'inscription d'un million et demi de nouveaux électeurs sur les trois millions et demi de non-inscrits, la population en âge de voter étant estimée à un peu moins de neuf millions. Lors des élections municipales de 2018, ils n'étaient ainsi que 5 369 843. Le nouveau corps électoral se voit rajeuni et féminisé, la tranche d'âge la plus représentée parmi les nouveaux inscrits étant celle des 18-35 ans, tandis que les femmes représentent 54 % des nouveaux inscrits. Le porte-parole de l'Instance supérieure indépendante pour les élections, Hasna Ben Slimane, juge ainsi le nouveau corps électoral relativement représentatif de la population. Le total des inscrits est légèrement plus élevé que celui arrêté pour les législatives, dont les listes ont été closes un peu plus tôt, totalisant 7 066 940 inscrits1. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

L'INDONÉSIE REFUSE D'ÊTRE UNE POUBELLE

L'Indonésie refuse d'être la poubelle du monde. Elle a donc renvoyé vers la France et Hong Kong sept conteneurs de déchets illégalement importés, a annoncé le mardi 30 juillet un responsable local, alors que les pays d'Asie du Sud-Est multiplient ce type d'opérations pour ne plus être les décharges des pays riches.

Ces conteneurs renfermaient des déchets ménagers et plastiques et des matériaux dangereux, en violation des règles d'importation, selon les douanes de l'île de Batam, située en face de Singapour. Cinq des conteneurs étaient à destination de Hong Kong et les deux autres repartaient en France. Depuis, d'énormes quantités de déchets ont été réacheminées vers l'Asie du Sud-Est, où les capacités de recyclage sont limitées.

En 2018, la décision de la Chine de cesser l'importation de déchets plastiques du monde entier a suscité le chaos sur le marché mondial du recyclage et obligé les pays développés à trouver de nouvelles destinations.

Début juillet, Jakarta avait retourné huit conteneurs en Australie. Elle en avait déjà renvoyé en juin cinq aux États-Unis. ■

F. M.

ÉCHOS DES RÉGIONS

RÉGION DU LÔH-DJIBOUA : LE COMITÉ RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE INSTALLÉ

Le préfet de la région du Lôh-Djiboua, Assoma Kouakou a procédé mardi 30 juillet à l'installation officielle du comité régional de lutte contre la tuberculose. Ce comité, qui traduit le caractère multisectoriel de la lutte contre la maladie, comprend un peu plus d'une quinzaine de membres dont des chefs de villages et de quartiers, des transporteurs, des responsables de jeunesse et de femmes de même que des représentants des collectivités décentralisées. « L'objectif, c'est qu'en 2030 c'est-à-dire dans 11 ans, on ne parle plus de tuberculose dans le Lôh-Djiboua et partout en Côte d'Ivoire », a déclaré le directeur régional de la santé, Georges Kablan Kassi. Le préfet de Divo a mis l'accent sur la nécessité pour les malades d'accepter leur état et de se soumettre aux soins qui peuvent leur garantir la guérison totale. « C'est une maladie dangereuse mais on en meurt que lorsqu'on la cache. Faisons-en sorte de nous faire dépister à temps », a-t-il conseillé. ■

Maroc 4 764 détenus graciés

Le Roi Mohammed VI a, à l'occasion de la Fête du Trône, qui célèbre son intronisation, le 30 juillet, accordé sa grâce à 4 764 personnes, certaines en détention et d'autres en liberté, a indiqué le 29 juillet, le ministère marocain de la Justice. Selon le ministère, les bénéficiaires de la grâce royale qui sont en détention sont au nombre de 4 600 détenus. 1 916 détenus ont été graciés du reliquat de leur peine et 2 477 ont bénéficié d'une remise de peine d'emprisonnement ou de réclusion.

31 détenus ont bénéficié d'une commutation de la peine de mort en peine perpétuelle et 176 d'une commutation de la peine perpétuelle en peine à temps. Les bénéficiaires

de la grâce royale qui sont en liberté sont 164.

La grâce royale inclue un certain nombre de détenus pour des raisons humanitaires, notamment des personnes souffrant de maladies incurables et graves ou totalement handicapées, des personnes âgées, des mineurs, des femmes enceintes ou accompagnées d'enfants, ainsi que certains qui avaient été formés pour les inciter à s'intégrer dans la société en tant qu'individus actifs, après avoir adopté un bon comportement au cours de la période de l'exécution de la peine qui leur avait été infligée, indique le communiqué. ■

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA

LIGUE 1 : LE MERCATO BAT SON PLEIN

La Ligue 1 ivoirienne de football, saison 2019 - 2020, s'ouvre le 6 août prochain, avec la finale de la super Coupe Félix Houphouët-Boigny. Avant le démarrage effectif des hostilités en championnat, le 16 août 2019, les clubs s'activent dans le recrutement de leurs joueurs.

ANTHONY NIAMKE



Les amateurs de la Ligue 1 ivoirienne de football vont reprendre le chemin des stades pour le démarrage de la saison 2019-2020.

La Société omnisports de l'armée (SOA), championne en titre, sera face au FC San-Pedro, vainqueur de la Coupe nationale 2019, le mardi 6 août prochain. Une rencontre qui va annoncer le début d'une saison 2019 - 2020, prévu pour le 16 août 2019. Pour mieux l'attaquer, les 14 acteurs qui vont l'animer s'activent depuis quelques mois sur le marché des transferts en vue

d'étoffer leurs effectifs. Le Mercato d'été européen bat aussi son plein.

Course aux « armements » L'ASEC Mimosas d'Abidjan est l'un des clubs les plus actifs. Pour cette nouvelle cuvée, les Mimosas veulent effacer leur frustration de la saison dernière et reconquérir le trône. Pour cela, le club a procédé à une quinzaine de

recrutements pour remplacer ses joueurs partis voir ailleurs. Il s'agit des défenseurs centraux Yann Wilfried Zébré, pris à l'Africa Sport, et Richmond Opokou, transfuge du Sporting club de Gagnoa. On note également le retour à la maison d'un ancien Jaune et Noir, Yves Yao Ablakor, qui évoluait à Gagnoa. Pour l'étranger, l'ASEC enregistre le retour de l'attaquant togolais Komlan Agbégniadan, qui avait déserté l'équipe la saison dernière. Un autre attaquant togolais rejoint l'effectif, Bilali Akoro, venu des Émirats arabes unis. Comme l'ASEC Mimosas, le FC San-Pedro montre aussi ses ambitions pour cette saison. Une dizaine de joueurs ont été recrutés par les Orange et Noir. Parmi ces recrues, trois proviennent de l'extérieur, Martial Koffi Kouassi (Nigéria), Junior Karamoko (Horoya de Guinée) et le Camerounais Chris Mbondi (Rayon sport du Rwanda). Les portuaires sont engagés cette saison en Coupe africaine et continuent de se renforcer pour la circonstance. Le champion en titre, la SOA, s'arme aussi pour défendre sa position. Les militaires comptent sur l'arrivée de plusieurs joueurs recrutés à l'étranger. Selon un membre du staff, il s'agit de deux Togolais, deux Ghanéens et un Camerounais. S'y ajoute le retour de l'ex sociétaire du Stade d'Abidjan, Moïse Zegbé. Chez les Aiglons (Africa sport d'Abidjan), les choses tâtonnent. La difficulté à recruter est relative principalement au bicéphalisme qui règne dans ce mythique club. ■

Patrice Evra Range les crampons



Patrice Evra reste l'un des meilleurs latéraux qu'a connu le football.

L'ex international français Patrice Evra, sans club depuis son départ de West Ham en mai 2018, a décidé de mettre un terme à sa carrière. Il l'a annoncé le 29 juillet dans un entretien au tabloïd italien « La Gazzetta dello Sport ». À 38 ans, l'ancien latéral gauche de Manchester United a connu une belle carrière, avec un palmarès bien étoffé, notamment la Ligue des champions 2008 avec les Red Devils, le Mondial des clubs la même année, cinq titres de

Champion d'Angleterre avec Man United et d'autres remportés en Italie et en France avec Monaco. La fin de sa carrière a été marquée par plusieurs scandales, notamment le coup de pied à un supporter lors de son passage à l'OM ou des propos homophobes lors du match PSG - Manchester United la saison dernière. Evra aspire à devenir entraîneur et devrait être apte à diriger une équipe dans approximativement un an et demi. ■

A. N.

CARTONS DE LA SEMAINE

14, c'est le nombre de médailles récoltées par les athlètes ivoiriens présent au Niger avec 19 soldats pour les Championnats d'Afrique d'athlétisme de la Région 2. Vainqueurs de 3 médailles aux heures initiales de la compétition, les athlètes ivoiriens ont décroché 8 autres la seconde journée avant de boucler avec 3 métaux le week-end dernier.

Zlatan Ibrahimovic et son équipe, le Los Angeles Galaxy, ont vécu une mauvaise soirée contre Portland, le lundi 29 juillet. L'ex sociétaire du Paris saint-Germain et ses coéquipiers se sont fait balayer par les Portland Timbers (4-0), une semaine après avoir remporté le derby californien sur un triplé du Suédois. Une défaite qui permet à San José Earthquakes de revenir à hauteur du Galaxy (37 pts).

« JUSQU'AU BOUT » SUR LES ÉCRANS

Film dramatique qui raconte sur fond d'enquête policière une histoire d'amour, de justice, d'abnégation et de ténacité, « Jusqu'au bout » est la dernière production cinématographique de l'Ivoirien Hyacinthe Hounsou. Elle sera visible dans les salles de cinéma en Côte d'Ivoire du 2 au 22 août prochain.

ANTHONY NIAMKE



Tiré d'une histoire vraie, « Jusqu'au bout » veut tenir en haleine le public et le cinéma ivoirien.

Le cinéma ivoirien est de plus en plus dynamique ces dernières années et les productions, de plus en plus originales, ne cessent de récolter des lauriers à l'international. Après la série « Invisibles » du réalisateur ivoirien Alex Ogou, diffusée sur la chaîne Canal+, qui a été appréciée des populations, le cinéma en Côte d'Ivoire a décidé de sortir la tête de l'eau. Cela grâce à de jeunes réalisateurs pétris de talent. Au nombre de ceux-ci,

Hyacinthe Hounsou, qui vient de frapper un gros coup avec « Jusqu'au bout » qui sera en salles à partir de 2 août prochain.

Repositionnement « Jusqu'au bout » met en scène le commissaire Djama et Patrice Gbokédé, qui se rencontrent par hasard et replongent douloureusement dans un passé qu'ils pensaient enfoui à tout jamais. Porté par l'amour et la soif de justice, Patrice fera face au commissaire

pour faire éclater une vérité gardée sous silence 30 ans plus tôt par ce dernier. « Ce film est un huis-clos, une confrontation d'arguments entre deux personnes qui se retrouvent cloîtrées dans une pièce. C'est un genre très complexe, puisque c'est un voyage entre le passé et le présent. Et c'est une première dans le cinéma ivoirien », confie à JDA le réalisateur. Cette production cinématographique fait la part belle à l'ancienne génération d'acteurs chevronnés, comme Bienvenu Neba qui campe le rôle du commissaire Djama dans sa vieillesse, et à la nouvelle génération, conduite par le jeune acteur ivoirien le plus en vogue, Stéphane Zabavy, qui incarne le commissaire Djama dans sa jeunesse. On y retrouve également la jeune génération montante, notamment Ange Éric N'Guessan, de la série ivoirienne « Teenager », Evora N'Ganza ou encore Gilles Woroka Lago. « Le cinéma ivoirien à besoin de fraîcheur. Il a besoin d'un coup de boost pour le repositionner sur la planète cinéma en Afrique », estime le producteur, Fabrice Sawegnon. D'une durée de 107 minutes, « Jusqu'au bout » a mobilisé 33 techniciens, 112 acteurs et 3 mois de tournage. « Le chemin est encore long pour nous et nous essayons, à notre niveau, d'apporter notre contribution pour relever le cinéma ivoirien », conclut le réalisateur. ■

INFO PEOPLE

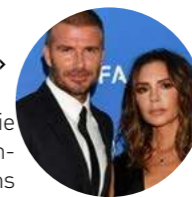
NEYMAR NON INCULPÉ POUR VIOL FAUTE D'INDICES



Le lundi 29 juillet, le parquet de Sao Paulo a fait savoir qu'aucun indice suffisant n'avait pu être recueilli pour déterminer la culpabilité de Neymar dans l'affaire de mœurs qui l'accable depuis mai 2019. Accusé de viol par la Brésilienne Najila Trindade, la star du PSG s'est toujours déclarée innocente, affirmant que sa partenaire était pleinement consentante au moment de l'acte dans une chambre d'hôtel à Paris. L'enquête policière semble aller dans ce sens, faute d'élément contraire. Le document a été remis le mardi 30 juillet au parquet de Sao Paulo, qui va dans deux semaines décider ou non d'inculper le footballeur. Les juges vont désormais trancher entre trois possibilités : l'inculpation, le classement sans suite ou le complément d'enquête.

INFO PEOPLE

DAVID ET VICTORIA BECKHAM CHASSÉS PAR UN « FANTÔME »



Personne n'apprécie la compagnie des fantômes, encore moins une star comme David Beckham. C'est dans le sud de la France que David et Victoria en ont fait l'expérience. En 2003, le couple s'offre une splendide résidence sur les hauteurs de Bargemon, près de Draguignan, pour 1,7 millions d'euros. Six chambres, quatre salles de bains, un terrain de 80 hectares, entre autres, auront suffi à provoquer un coup de cœur chez l'ancienne Spice Girl. Inhabitée depuis deux ans et quelque peu à l'abandon, la maison nécessitait quelques travaux, facturés 6 millions d'euros. Le hic est que la famille de l'ex footballeur n'a jamais séjourné une seule fois dans son domaine provençal. La faute au « fantôme de Bargemon », qui le hanterait.

Journal d'Abidjan
L'hebdo

Directeur de publication :
Ousmane DIALLO

Directeur Général :
Mahamadou CAMARA

Directrice Déléguée :
Aurélien DUPIN

Rédacteur en chef :
Ouakaltio OUATTARA

Sécretaire Général :
Eric DIOMANDE

Ont collaboré à ce numéro :
Malick S. - Anthony N. - Raphael TANO

Infographiste :
Ferdia AGBATI

Service commercial :
Ismaël OUATTARA - Gisèle MAYIKANE

JOURNAL D'ABIDJAN, édité par JDA SARL, imprimé à Abidjan en 5.000 ex. Dépôt légal : 12871 du 23 Mai 2016 JDA SARL : Cocody, Rue du Lycée Technique, Immeuble N2-Abidjan. Tél : + 225 22 01 99 99 www.jda.ci / contact@jda.ci



MTN StandardPro

Gérez vos appels automatiquement

Serveur vocal interactif – Enregistrement des appels – Numéro virtuel

Vous souhaitez ne rater aucun appel ou opportunités d'affaires ? Plus besoin d'installations coûteuses ou d'acquérir de nouveaux équipements informatiques.

MTN **StandardPro** gère jusqu'à 30 appels entrants de manière simultanée, message d'accueil en plusieurs langues, transfert des appels, messagerie vocale, notification SMS et email, historique d'appels, personnalisation du menu de gestion des appels

selon le jour et l'heure, enregistrement des appels, et bien plus encore.

Grâce à une application installée sur votre téléphone et votre ordinateur, votre numéro professionnel vous suit partout, en Côte d'Ivoire comme à l'étranger.

Contactez-nous dès à présent pour un essai gratuit (21 00 00 00 /standardpro.mtn.ci)